

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE DIRECTION du 12 décembre 2011

Le 12 décembre 2011, le conseil de direction de l'IUT s'est réuni à 14h15, salle du conseil, site de la Fleuriaye, sur convocation de M. SARDA, directeur par intérim et sous sa présidence.

Etaient présents :

Mmes BOSCHET, CORTHIER, SALLE

MM. BARBU, BASTIANELLI, BRAU, CARDIN, FEUVRIE, FOUCHER, GARNIER, GUERIN, MARCHAND, MARQUET, MORIN, RAFII, SARDA

Etaient invités :

MM. CLAUDEL, BRAU

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du 14/11/2011
2. Vie de l'IUT (Bilan Salon de l'Etudiant et Nuit des IUT)
3. Enquête Insertion, promotion 2009
4. Point sur le budget 2012
5. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du 14/11/2011

Le compte rendu du conseil de direction du 14 novembre 2011 est approuvé à l'unanimité moins 2 abstentions.

2. Vie de l'IUT (Bilan Salon de l'Etudiant et Nuit des IUT)

J. SALLE fait un point sur les événements passés et à venir à l'IUT :

- Les visites dans les Lycées sont en cours,
- Une rampe de lancement de kayaks a été réalisée par des étudiants de SGM dans le cadre du Téléthon organisé à Sucé sur Erdre les 2 et 3 décembre,
- Le stand de l'IUT de Nantes a connu un vrai succès lors du Salon de l'Etudiant des 18 et 19 novembre à la Beaujoire,
- La Nuit des IUT s'est déroulée le jeudi 24 novembre sur le site de Joffre : 80 lycéens ont été accueillis (même affluence que l'année précédente),
- La « Folle Journée » s'est invitée le 9 décembre sur le site de Joffre à 12h (Amphi 4) : concert de musique classique organisé par des étudiants de GEA,
- L'IUT a participé au Salon les « Têtes de l'Emploi » organisé le 15 novembre dernier par l'université (mise en relation du monde de l'entreprise et des étudiants),
- Participation de l'IUT au Carrefour des formations et des métiers de la Roche sur Yon du 8 au 10 décembre,



UNIVERSITÉ DE NANTES

- 2 thèses ont été soutenues par des membres de l'équipe IRCCyN-MO2P : Aude BOUDELIER (1^{er} décembre) et Claire DUMAS (7 décembre),
- L'IUT participera aussi au Salon Studyrama les 20 et 21 janvier 2012,
- L'IUT a accueilli le colloque Grand Ouest des départements GEII le 25 novembre dernier (11 IUT représentés).
- Les départements QLIO et GTE auront des représentants aux Salons d'Angers et Rennes.

Un débat s'engage sur la Nuit des IUT. V. CLAUDEL précise qu'un bilan de cette manifestation sera réalisé lors de la prochaine réunion des correspondants Communication de l'IUT.

Pour N. BARBU, l'IUT du Mans s'est appuyé sur des projets pédagogiques pour organiser cette manifestation. Il est important de définir une thématique spécifique pour l'année prochaine si cet événement doit se reproduire.

A. SARDA approuve la nécessité d'impliquer les étudiants et suggère une manifestation « dématérialisée ». E. MARCHAND pense qu'une soirée « jeux en réseau » pourrait être envisagée, avec, à titre d'exemples, une visite des locaux dématérialisée ou la création d'un film en 3D.

F. BRAU rappelle que l'Expo. Projets Industriels du 22 juin 2012 sera l'occasion d'organiser une journée plus générale d'accueil des industriels avec une session de « Jobdating » à destination des étudiants.

J. SALLE précise aussi que toutes les fiches formations du site Internet de l'IUT doivent être mises à jour. Des objets de communication ont également été achetés (blocs notes, stylos, portes documents) et sont à disposition des départements pour distribution auprès des partenaires (lycées, entreprises, ...).

En ce qui concerne la mise en place *d'écrans de communication*, V. CLAUDEL informe les membres du conseil des démarches entreprises¹ :

- Obtention d'un devis de la société ELACOM pour un montant de 25 000 €,
- Installation de 6 écrans (3 à la Fleuriaye et 3 sur Joffre) prévue pour mars 2012,
- Contenu : actions de communication et vie institutionnelle de l'IUT.

MM. MORIN et BARBU demandent également la mise en ligne de l'emploi du temps des départements sur ces écrans. Il est précisé que cette demande pourrait être satisfaite dans un second temps, une fois l'outil maîtrisé. Néanmoins, A. SARDA demande à ce que ce point soit étudié au plan organisationnel et technique.

Enfin, A. SARDA souhaite que le service communication comme le service général soient informés au plus vite dès qu'une manifestation doit avoir lieu dans les locaux.

3. Enquête Insertion, promotion 2009

V. CLAUDEL rappelle que l'enquête Insertion auprès des diplômés de DUT en 2009 a commencé. Les questionnaires ont été envoyés par courrier aux 660 personnes enquêtées. Contrairement à l'année passée, l'envoi d'un mail groupé s'est fait en même temps que l'envoi des questionnaires papiers. Il est envisagé de réaliser une enquête téléphonique complémentaire fin janvier début février.

¹ Cf document de travail : procédure de diffusion d'information sur écrans de communication



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

Enfin, un document a été mis en ligne dans l'espace diplômé sur le site Internet de l'IUT pour inciter les diplômés DUT 2011 à réactualiser les données personnelles (adresse fixe des parents, numéro de téléphone portable et adresse email).

Il est demandé qu'une question complémentaire relative au devenir des diplômés 6 mois après l'obtention du DUT soit intégrée à ce document. V. CLAUDEL répond que la modification sera prise en compte.

4. Point sur le budget 2012²

A. SARDA rappelle aux membres du conseil de direction que la dotation globale de fonctionnement (DGF) 2012 a augmenté de 189 977 € entre le 17 novembre et le 5 décembre, les arguments suivants ayant été entendus par les services de la présidence :

- l'éclatement de l'IUT de Nantes sur 2 sites engendre un dédoublement des dépenses de fonctionnement (entretien des bâtiments sur le site Joffre notamment) et de personnel,
- augmentation importante des ressources propres de l'IUT ces dernières années,
- passage au système calendaire pour le calcul des heures complémentaires des enseignants permanents dès 2011-2012,
- maquettes de DUT arrêtées depuis juin 2011.

Grâce à ce complément, la diminution de la DGF n'est plus de 17 % par rapport à 2011 mais de 7 % étant donné les nouvelles règles de calcul.

Il semblerait néanmoins que les droits universitaires ne soient plus directement versés à l'IUT mais valorisés comptablement par la Direction des Affaires Financières (DAF) lors du compte de résultat 2012.

Par ailleurs, le conseil d'Institut de l'IUT de Nantes n'a pas voté le budget pour 2012 et a souhaité envoyer un message politique fort vis-à-vis des services de l'université. Le vote du conseil d'administration de l'université sur le budget 2012 devrait être décisif.

Pour en revenir à l'IUT, la situation budgétaire 2011 est aussi difficile. En effet, la DAF a informé tardivement les composantes de sa volonté de rattacher la paye des heures complémentaires du mois de janvier 2012 sur l'exercice 2011 afin de respecter les recommandations formulées par les commissaires aux comptes. En conséquence, une dépense supplémentaire et imprévue de 90 000 € devra être supportée sur le budget de cette année.

Malgré la présentation d'un budget 2012 en équilibre lors du conseil d'Institut du 5 décembre (avec des restrictions budgétaires sur la section de fonctionnement afin de prendre en compte la baisse de 7 % de la DGF), il faudra sans doute envisager de nouvelles mesures d'économies qui devraient porter sur les dépenses de viabilisation et les heures complémentaires. A. SARDA profite de cette occasion pour demander aux personnels de limiter les consommations d'énergie (eau, gaz, électricité) par le biais de bonnes pratiques au quotidien (éteindre les lumières et les ordinateurs dans les salles notamment). Il compte sur les chefs de départements pour faire passer l'information. Des ampoules basses consommations devraient aussi être installées à titre d'expérimentation dans certains couloirs.

² Cf Document de présentation du budget 2012



N. BARBU s'interroge sur l'opportunité de réduire les budgets de fonctionnement des départements en utilisant le critère de la consommation des chèques photocopies (semestres 1 et 2 de 2011). Ceci représenterait 15,6 % de baisse pour le département GEA sachant que c'est le département qui dispose de la consommation la plus importante en terme de photocopies. N. BARBU souhaiterait donc que les membres du conseil se mettent d'accord sur une éventuelle baisse de leur budget en se basant sur un pourcentage prédéfini. A. SARDA répond que cette règle peut être revue en janvier 2012.

D'autre part, un courrier du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche est diffusé aux membres du conseil. Adressé aux recteurs, il leur demande d'intervenir auprès des présidents d'université pour la mise en place de budgets propres intégrés vis-à-vis des « 713-9 ». A. SARDA demande aux membres du conseil de direction leur avis sur le sujet : l'IUT doit-il aussi intervenir auprès du recteur pour faire appliquer cette règle ?

Les membres du conseil sont unanimes et répondent positivement à cette question. Un certain nombre d'arguments sont avancés tels les prélèvements effectués de façon autoritaire sur le budget de l'IUT, la non prise en compte des ressources générées par l'IUT, l'absence d'information exacte sur la masse salariale de notre établissement, ... E. MORIN estime que des messages clairs doivent être envoyés étant donné le prochain changement d'équipe présidentielle. O. CARDIN considère néanmoins que le recteur n'a pas de raison particulière de donner suite à cette demande.

Pour conclure, A. SARDA va proposer un courrier commun au niveau de l'ARIUT Pays de Loire. Ce courrier, adressé au recteur, serait envoyé après le conseil d'administration de l'université du 16 décembre prochain.

5. Questions diverses

N. BARBU souhaite qu'un modèle de contrat de coopération IUT – Entreprises puisse être établi. Le but étant de disposer d'une convention type qui intégrerait l'accueil d'étudiants de l'IUT, un volet recherche, stages, ... Il est demandé à F. BRAU de réfléchir à ce type de convention.

Comme évoqué lors du conseil de direction du 12 septembre, E. FOUCHER demande à ce que le logiciel Scolarg soit mis à la disposition des départements pour consultation des inscriptions en direct. Il souhaite aussi la mise en place d'un trombinoscope interne à l'IUT pour les nouveaux personnels. A. SARDA va solliciter les services de la scolarité et du personnel.

Autres informations :

- la composition des jurys de licences professionnelles doit être remontée pour le mercredi 14 décembre,
- la date du jury de recrutement est fixée au lundi 21 mai 2012 à 14h00 sur le site de la Fleuriaye,
- le conseil de direction du 5 mars 2012 est déplacé au 12 mars 2012 pour cause d'élections du conseil d'administration de l'université.

La séance est levée à 17h30.

**Le prochain Conseil de Direction est fixé au lundi 23 janvier 2012,
à 14h15, sur le site de Joffre.**



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01